

La mauvaise ordonnance du Dr Macron

Le pouvoir ne pouvait plus poursuivre dans son attitude de déni de la gravité de la situation liée à l'effondrement de notre système de santé. Alors que le ministre de la Santé récusait il y a encore peu ce constat, Emmanuel Macron, lors de sa présentation des vœux aux personnels de santé, a, pour la première fois, largement repris nos arguments dans son constat de la situation. Que ce soit sur le nombre de Français sans médecin traitant ou encore le taux d'abandon et d'échec dans les écoles d'infirmier·e·s, les chiffres étaient exacts. Par contre, sa conclusion n'a pas été la bonne car le malade est à l'agonie et l'urgence de mesures d'un traitement de choc s'impose. Par ailleurs, nous aurions attendu d'un président qu'il nous exprime avant tout les grandes orientations pour rétablir une situation très dégradée. Il s'agit notamment de savoir si la santé relève d'un grand service public permettant que chaque citoyen puisse avoir une réponse à ses besoins de manière égalitaire quel que soit son lieu de résidence sur le territoire et ses revenus. Or cela n'a pas été le cas. Il nous a déroulé une très longue ordonnance avec des mesures et des promesses déjà proposées ces dernières années, qui ont, en outre, montré leur peu d'efficacité.

Pour la médecine de ville, il promet d'augmenter le nombre d'assistants médicaux de 4 000 à 10 000. Mais cette mesure est dans les tuyaux depuis près de deux ans et, si elle a permis une petite augmentation du nombre de patients suivis par les médecins généralistes, elle ne règle pas deux problèmes essentiels: la chute du nombre de visites à domicile et l'inégale répartition des médecins sur le territoire. Pour les gardes, là aussi, il poursuit dans un modèle basé sur l'incitation qui ne fonctionne pas alors qu'il est demandé de rétablir dans le Code de la santé publique l'obligation pour tous les médecins de participer aux gardes (supprimée en 2002). Bref, il ne remet pas en cause la liberté d'installation et la rémunération à l'acte et propose seulement quelques aménagements à la marge.

Concernant l'hôpital, c'est encore plus scandaleux puisqu'il stigmatise les 35 heures et propose aux professionnels d'organiser eux-mêmes leur temps de travail dans les services pour gérer les sous-effectifs. Quant à la fin de la tarification à l'activité, que certains considèrent comme une avancée, il s'agit d'un leurre car le véritable problème est que le budget des hôpitaux voté avec le 49.3 a un taux d'évolution pour 2023 inférieur à l'inflation!

En somme, aucune réponse concrète aux trois revendications portées depuis les grèves de 2019: la création de 100 000 emplois, une revalorisation des salaires correspondant aux qualifications et surtout, l'arrêt des suppressions de lits et des fermetures de services ou d'établissements.